

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
DE TECHNICIEN EN FOETOPATHOLOGIE**

UFR de rattachement : *UFR des Sciences Médicales.*

Universités concernées :

Université de Bordeaux, Université Paris-Cité, Université Claude Bernard Lyon 1 et Université de Strasbourg.

1/ Objectifs de la formation :

Aide aux autopsies de fœtus et de nouveau-nés incluant la prise en charge des morts inattendues du nourrisson.

2/ Responsable :

Docteur Fanny PELLUARD (MCU-PH)

Unité de foetopathologie – Service d’anatomie et cytologie pathologique

CHU de Bordeaux

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 79 98 23 / 05 57 82 00 00 poste 70077

E-mail : fanny.pelluard@chu-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d’accueil :

Le nombre minimum d’étudiants est fixé à **1** et le maximum à **5** pour chaque Université.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure un an et à lieu tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :

L’enseignement se fait en présentiel et à distance (enseignement mixte).

Le volume horaire global de la formation est de 35 heures en présentiel ou distanciel.

Les cours se déroulent soit à Bordeaux soit à Paris et ont lieu de septembre à juin de l’année universitaire.

3-4 Stage * :

La formation comporte un stage obligatoire qui doit s’effectuer en laboratoire.

*Les stages donnent lieu à convention.

4/ Conditions d'inscription :

4-1 Titres requis ou niveau :

Technicien en laboratoire.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : 600€ /an

En formation continue : 900€ /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen.

6-2 Nature des épreuves :

La présence aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite en présentiel ou distanciel (Questionnaire à Choix Multiple (QCM), Question à Réponse Ouverte et Courte (QROC) et Question-Réponse (QR)) et une épreuve pratique (réalisation en stage).

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Toute note inférieure ou égale à 8 est éliminatoire.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé en cas d'échec à l'oral et la durée du bénéfice de l'écrit et d'un an.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR Sciences Médicales du 20/06/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022
(Version 1)

ANNEXE
PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Autopsies de fœtus et de nouveau-nés

- Réception et enregistrement
 - Connaître les différents types de prélèvement et les particularités qui en découlent : fœtus (Interruption médicale de grossesse, Mort fœtale in utero, Fausses couches spontanées), Nouveau-nés, Morts inattendues du nourrisson
 - Faire preuve d'identito-vigilance, savoir vérifier la complétude administrative d'un dossier
 - Savoir extraire les renseignements cliniques pertinents

Aide à l'autopsie

- Réaliser l'examen externe (photographies et biométries)
- Réaliser l'examen radiographique
- Connaître le matériel nécessaire à l'examen
- Assister le médecin au cours de l'autopsie (macroscopie, photographies, prise de notes)
- Échantillonnage pertinent des viscères après fixation

Reconstituer un corps

Post analytique

Interaction avec les parents et les demandeurs d'examens

Gestion du stockage et de l'élimination des prélèvements

Connaître le fonctionnement de la base de données des maladies rares BAMARA (BAfoeto)

Prise en charge des examens placentaires et des produits de conception

- Connaître les grands cadres diagnostiques placentaires
- Réceptionner et enregistrer les différents examens : placenta (grossesse simple ou multiple), produit de curetage, grossesse extra-utérine
- Réaliser l'examen macroscopique des pièces avec photographies systématiques
- Savoir reconnaître les lésions macroscopiques
- Échantillonner de manière pertinente
- Aide à la macroscopie des placentas de grossesses gémellaires, nécessitant un protocole spécial avec injection de colorant dans les vaisseaux à la recherche d'anastomoses